

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure 1155, Rang Sainte-Rose

AVIS PUBLIC est par la présente donné à tous les contribuables de la susdite municipalité, conformément aux dispositions de l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* qu'une séance ordinaire de la municipalité sera tenue en la salle du conseil de Saint-Jude le 7 novembre 2023 dès 20h00 au 930, rue du Centre à Saint-Jude.

Lors de cette séance, le Conseil municipal doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets: La demande vise à permettre l'implantation d'un Mégadôme

à l'intérieur des marges de recul.

Désignation de 1155, rang Sainte-Rose à Saint-Jude

l'immeuble : lot 2 708 257

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Jude, ce 23 octobre 2023

Julie Clément,

Directrice générale et greffière-trésorière